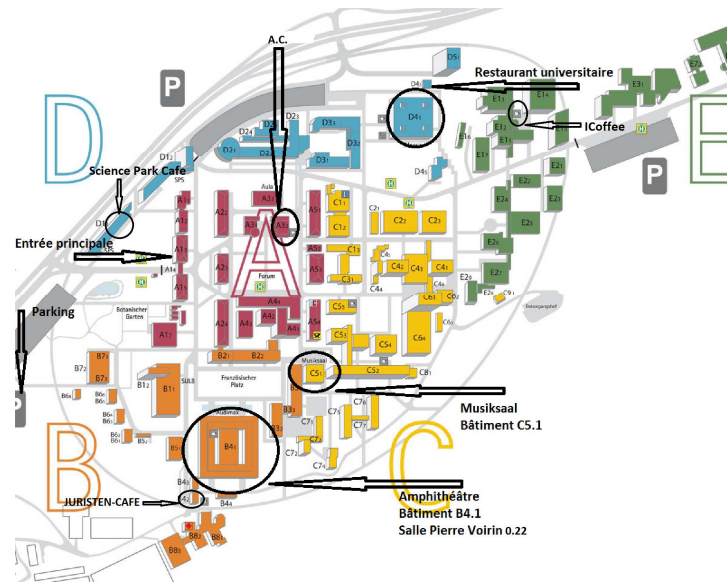




Lehrstuhl für französisches Zivilrecht
 Professor Claude Witz
 Universität des Saarlandes
 Centre Juridique Franco-allemand
 Campus B4.1 - Zi. 2.48
 D - 661 23 Saarbrücken
 Allemagne



Lieu

Universität de la Sarre - Bâtiment C5.1 - Musiksaal 1.01
 Le parking public se trouve à l'entrée du campus

Renseignements et inscriptions

Inscription obligatoire avant le 19 juin 2013
 Participation forfaitaire aux frais du colloque
 de 20 € pour les professionnels
 Gratuit pour les universitaires et les étudiants

- Pour le colloque : Secrétariat du Prof. Claude Witz
 Tél. : +49 (0) 681 302 2125 - Fax : +49 (0) 681 302 4332
 cl.witz@mx.uni-saarland.de ; www.uni-saarland.de/lehrstuhl/witz
 - Pour les ateliers de recherche : Mme F. N'Diaye
 Tél : +49 (0) 681 302 64314 - f.ndiaye@mx.uni-saarland.de

Gastronomie sur le campus : <http://www.uni-saarland.de/fr/campus/vie-universitaire/gastronomieaufdemcampus.html>
 Stuhlsatzenhaus : Stuhlsatzenhausweg 1, +49 (0) 681 373722

**Journée d'étude validée au titre
 de la formation continue des avocats**

Avec le soutien financier de :



Grützmaker | Gravert | Viegeler
 Paris | Francfort | Hambourg



UNIVERSITÄT
 DES
 SAARLANDES
 Rechts- und Wirtschaftswissenschaftliche
 Fakultät



Pôle France de
 l'Université de la Sarre



Universität
 franco-allemande
 Deutsch-Französische
 Hochschule



en coopération avec



Chaire de droit privé français
 Lehrstuhl für französisches Zivilrecht



INSTITUT DE DROIT EUROPÉEN
 DE L'UNIVERSITÉ DE LA SARRE

Colloque
Vendredi 28 juin 2013

**Application du droit étranger
 par le juge national**
*Allemagne, France,
 Belgique, Suisse*

Ateliers de recherche
Samedi 29 juin 2013



Vendredi 28 juin 2013

Colloque

Musiksaal, Bât. C5.1, salle 1.01

Sous la direction de Claude Witz

09h00 Allocutions d'ouverture

- Dr. Anke Morsch, *Staatssekretärin im Ministerium der Justiz des Saarlandes*
- Tiziana Chiusi, *Professeuse à l'Université de la Sarre, Codirectrice de l'Institut de droit européen*
- Olivier Cachard, *Professeuse à l'Université de Lorraine (Nancy)*
- Claude Witz, *Professeuse à l'Université de la Sarre, Codirecteur du CJFA*

09h20 Rapport introductif

- Claude Witz, *Professeuse à l'Université de la Sarre*

— Première partie : L'établissement du contenu du droit étranger —

Présidence :

Olivier Cachard, *Professeuse à l'Université de Lorraine (Nancy)*

Le cadre général

09h30 L'établissement du contenu du droit étranger en France - Nicolas Nord, *Maître de conférences à l'Université de Strasbourg*

09h50 L'établissement du contenu du droit étranger en Allemagne - Claude Witz, *Professeuse à l'Université de la Sarre*

10h10 L'établissement du contenu du droit étranger en Belgique - Walter Pintens, *Professeuse aux Universités de Leuven et de la Sarre*

10h30 L'établissement du contenu du droit étranger en Suisse - Eleanor Cashin Ritaine, *Avocate, Cabinet Lalive (Genève)*

10h50 Débats et pause

La mise en œuvre

- 11h30 Table ronde** sous la présidence de Nathalie Maier-Bridou, *Avocate, Cabinet GGV (Francfort-sur-le-Main)*
- Edmond Gresser, *Notaire à La Wantzenau*
 - Ingo Ludwig, *Notaire à Völklingen*
 - Steffen Paulmann, *Avocat, Cabinet GGV (Francfort-sur-le-Main)*
 - Christian Roth, *Avocat au Barreau de Paris*
 - Winfried-Thomas Schneider, *Juge au Landgericht de Sarrebruck*

12h30 Débats

13h00 Déjeuner (libre)

14h30 La mission du magistrat de liaison
Valéry Turcey, *Magistrat français de liaison en Allemagne*

— Deuxième partie : Le contrôle de l'application du droit étranger par les juridictions suprêmes —

Présidence :

Christian Kohler, *Professeuse à l'Université de la Sarre*

14h45 Le contrôle de l'application du droit étranger par les juridictions suprêmes en droit français - Olivier Cachard, *Professeuse à l'Université de Lorraine (Nancy)*

15h10 Die höchstrichterliche Kontrolle der Anwendung des ausländischen Rechts im deutschen Zivilprozessrecht - Markus Würdinger, *Professeuse à l'Université de la Sarre*

15h30 Le contrôle de l'application du droit étranger par les juridictions suprêmes en droit belge - Walter Pintens, *Professeuse aux Universités de Leuven et de la Sarre*

15h50 Le contrôle de l'application du droit étranger par les juridictions suprêmes en droit suisse - Eleanor Cashin Ritaine, *Avocate, Cabinet Lalive (Genève)*

16h10 Débats et pause

16h45 Propos conclusifs - Jean-Michel Jacquet, *Professeuse à l'Institut universitaire de hautes études internationales (Genève)*

17h00 Cocktail

Samedi 29 juin 2013

Ateliers de recherche

Public visé : **doctorants/étudiants**
Amphithéâtre Pierre Voirin, Bât. B4.1, salle 0.22

Sous la direction de Florence N'Diaye,
Akademische Rätin, CJFA

10h00 à 12h00 - Études de cas (droit de la responsabilité, droit des personnes)

Atelier 1 : Détermination du droit applicable - Martin Hlawon, *Wissenschaftlicher Mitarbeiter, CJFA* (10 participants)

Atelier 2 : Mise en œuvre du droit matériel allemand - Thomas Gergen, *Professeuse à l'Université de la Sarre* et Anna Feilen, *Wissenschaftliche Mitarbeiterin, CJFA* (15 participants)

Atelier 3 : Mise en œuvre du droit matériel français - Florence N'Diaye, *Akademische Rätin, CJFA* et Erico d'Almeida, *Wissenschaftlicher Mitarbeiter, CJFA* (15 participants)

12h00 à 13h00 - Comparaison des résultats et synthèse

Date

Signature



Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 19 juin 2013 par poste, par fax : + 49 (0)681 302 4332 ou par e-mail d.witz@mx.uni-saarland.de
 Colloque - vendredi 28 juin 2013 Ateliers de recherche : doctorants/étudiants - samedi 29 juin 2013

Nom, Prénom, Titre :

Qualité/Fonction :

Société, Organisation :

Pour les ateliers :
Université et
niveau d'études

Adresse :

Téléphone / Téléfax :

E-mail :

Participation forfaitaire aux frais du colloque de 20 € pour les professionnels, gratuit pour les universitaires et les étudiants.
À régler soit par chèque libellé à l'ordre du Centre Juridique Franco-Allemand, soit par virement bancaire (Postbank : Ko-Nr. 3057388694, BLZ 701 10088 / IBAN : DE 83701 100883057388694, BIC : BPNKDEFF)

Atelier 1 2 3